

Deutsch-Französisches Gymnasium Lycée franco-allemand



Promouvoir le bilinguisme dans un site scolaire sur la frontière

Infobroschüre

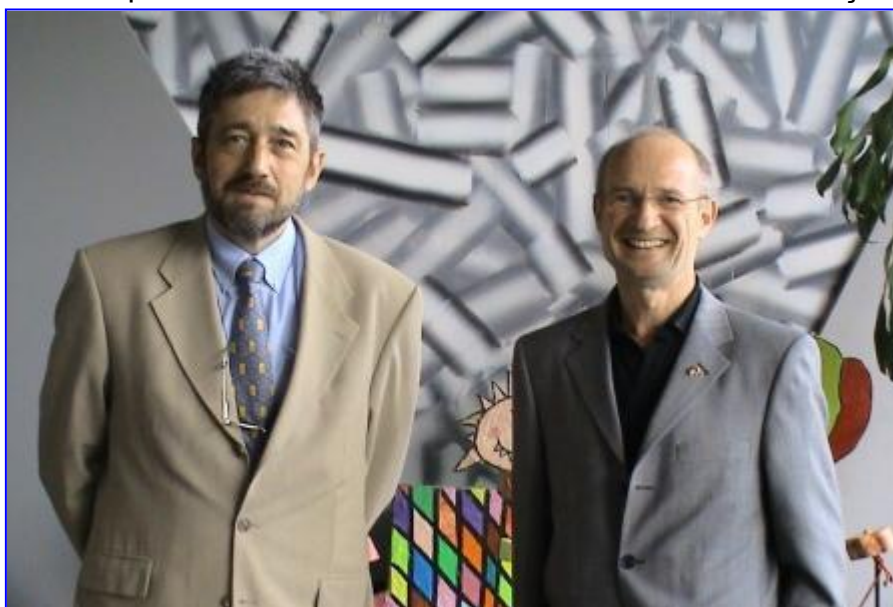




Mot de bienvenue

D'abord voué à la réconciliation franco-allemande, le LFA est appelé dorénavant à être le lieu où se rencontrent deux cultures scolaires et deux populations qui parlent deux langues maternelles différentes. Ces deux populations sont aussi celles qui, en Europe, échangent le plus, qu'il s'agisse de biens commerciaux ou de biens culturels.

Le LFA poursuit aussi sa mission d'accueil des élèves français habitant en Sarre.



L'enseignement repose sur un programme spécifique où la maîtrise par chaque élève de la langue dite du partenaire est une priorité absolue. A cette priorité nous en associons une autre : la maîtrise précoce de l'anglais, aujourd'hui incontournable. Cette maîtrise des langues est l'atout fort de notre

établissement qui vise aussi l'excellence dans l'ensemble des filières proposées par un lycée général français. Notre effort s'inscrit parfaitement dans la volonté affichée par la Commission européenne de voir, dès 2020, une part importante de sa population maîtriser deux langues en plus de l'anglais.

Le Lycée franco allemand apparaît aujourd'hui comme un lycée d'avant-garde : des élèves allemands et français s'y côtoient quotidiennement au sein des mêmes classes, suivent ensemble des cours où ils utilisent les deux langues, enseignés par des professeurs qui s'expriment dans leur langue maternelle.

Cette brochure devrait vous faire découvrir ou mieux connaître cet établissement et son fonctionnement. Merci à tous ceux qui ont permis sa réalisation.

Hans Bächle / Jean-Paul Seitz



Le LFA en un coup d'œil



Qui sommes-nous ?

Nous sommes un collège- lycée Franco- Allemand de 1000 élèves encadrés par 90 adultes

- où vivent et travaillent ensemble des élèves et des professeurs originaires de deux cultures différentes et de deux langues maternelles différentes ;
- où se rencontrent, se confrontent et s'enrichissent mutuellement deux systèmes scolaires et deux modes d'évaluation différents ;
- où s'élabore progressivement une synthèse des deux systèmes avec le souci d'en tirer le meilleur.

Que voulons-nous ?

Faire des élèves qui nous viennent de la région SAAR-LOR-LUX des citoyens de l'Europe

- en les faisant vivre et travailler quotidiennement ensemble ;
- en en faisant des citoyens trilingues ;
- en leur apportant les compétences transculturelles appropriées ;
- en leur donnant le désir d'aller au-devant de l'autre, de s'enrichir de son expérience différente et de partager sa propre richesse.
- en proposant une progression pédagogique adaptée à des élèves originaires de familles biculturelles, à des enfants qui disposent déjà d'une certaine maîtrise de la langue du partenaire, à des enfants français amenés à s'immerger dans la culture allemande, à des enfants allemands ayant suivi une scolarité française.



Comment faisons-nous ?

- Nous renforçons l'enseignement dans la langue du partenaire dès l'entrée du lycée, en 6^{ème} de collège et en Fünfte de section allemande et mettons en place des tandems d'enseignants des deux langues en 5^{ème}.
- Tous les élèves apprennent l'anglais dès 6^{ème}.
- Les élèves sont regroupés en classes différenciées selon leur origine scolaire française ou allemande en 6^{ème} et 5^{ème}.
- Les élèves des deux langues maternelles sont ensemble en classe dès la 4^{ème}. Ils sont séparés pour certains enseignements.
- Au fur et à mesure de sa progression scolaire l'élève va rencontrer de plus en plus de matières enseignées dans la langue du partenaire.
- Un baccalauréat spécifique (Baccalauréat Franco-Allemand) permet d'organiser les apprentissages en fonctions de programmes scolaires adaptés à nos objectifs et reconnus par les deux pays.
- Chaque professeur enseigne dans sa langue maternelle.

Un peu d'histoire

Le lycée franco-allemand de Sarrebruck a ouvert ses portes le 25 septembre 1961. La décision de créer un établissement commun binational était alors un acte de courage de la part des responsables politiques qui avaient confiance en l'avenir. C'était le premier modèle de lycée binational fonctionnant selon des programmes et objectifs pédagogiques élaborés en commun et acceptés par les deux pays. L'établissement est devenu le symbole et le moteur de l'amitié franco-allemande encore naissante.

La convention de 1972 concernant l'établissement des lycées franco-allemands, portant création du baccalauréat franco-allemand et fixant les conditions de délivrance de ce diplôme, fut l'aboutissement des travaux d'harmonisation souvent difficiles.



Le premier baccalauréat franco-allemand s'est déroulé en mai-juin 1972. Dans les années 1970 les lycées franco-allemands de Fribourg-en-Brisgau et de Buc, près de Versailles, furent créés selon le même modèle.

Depuis 1972, le lycée franco-allemand de Sarrebruck est devenu un établissement public du Land de Sarre : les règlements administratifs, financiers et scolaires sont conformes à la législation sarroise. Depuis 1992, la gestion de l'établissement est du ressort du Stadtverband Saarbrücken. Le lycée se définit comme un lieu de rencontre. Grâce à l'apprentissage intensif de la langue du partenaire et au développement des cours intégrés, la volonté de la citoyenneté européenne est développée.



Organisation administrative du LFA

Le LFA est un lycée allemand (*Gymnasium*) de Sarre, dans lequel s'insèrent des éléments du collège et du lycée français. Le chef d'établissement est nommé par le Ministère Sarrois de l'Education selon les règlements sarrois. Il a autorité sur tous les élèves et les personnels de l'établissement. Le proviseur français est un adjoint qui dispose par délégation de toutes les compétences du chef d'établissement ; il est proposé par le Ministère Français des Affaires Etrangères et accepté par le Ministère Sarrois de l'Education. Il a une compétence spécifique sur les personnels et les élèves dits « de la section française ». Les enseignants français se voient octroyer une autorisation d'enseigner par la Sarre le temps de leur présence au lycée.

Le fonctionnement de l'établissement est à la charge du Regionalverband Saarbrücken. Les enseignants restent liés par leur statut professionnel acquis dans leur pays d'origine. Celui-ci continue de leur verser leur salaire.

Les élèves originaires du système scolaire allemand accèdent au lycée sur décision d'orientation de l'école primaire (*Empfehlung*). Les élèves originaires du système français entrent sur décision d'orientation de l'école primaire s'ils viennent de l'école française de Sarrebruck et Dilling, sur décision du chef d'établissement s'ils viennent de France pour s'installer en Sarre, sur examen d'entrée dans tous les autres cas.

Cursus scolaire au Lycée Franco-Allemand

Obectifs	Niveau collège					Niveau lycée			Bac Franco Allemand
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Acquisition de la compétence linguistique ➤ Bases de la formation générale 					<ul style="list-style-type: none"> ➤ Spécialisation par filière ➤ Approfondissement de la formation générale 			
	Klasse 5	6 6è	7 5è	8 (4è)	9 (3è)	2e	1ère	Terminale	
priorités	Apprentissage intensif de la langue du partenaire ; acquisition des bases dans les matières principales	Langue du partenaire en tandem de prof.; anglais; enseignement intégré en Arts, Anglais, Sport ;		Choix entre latin et espagnol	Préparation de l'entrée en lycée; Choix des filières.	Filière S: Mathématiques et sciences Filière L: Langues et Philosophie, Mathématiques et 1 discipline scientifique Filière ES: Mathématiques et sciences économiques, anglais			
Activités	methodologies; Lions Quest; EPZ*	Échanges scolaires; EPZ	Voyage en G.B.	Classe de neige; Collège au cinéma	Stage en entreprise	Berlin, Paris	Voyage de classe; orientation professionnelle	Orientation professionnelle	

* Erlebnispädagogisches Zentrum: expérience encadrée de vie en groupe et de travail d'équipe



Le cheminement de l'intégration des classes et des enseignements

	6e	5e		8	9		2e	1ère	Tle	
École primaire →	classes de la section française		Recomposition des classes	Enseignement	en langue	Recomposition des classes	maternelle			
	Groupes intégrés en anglais, musique, arts plastiques et sport			+ Espagnol, Géographie et histoire	+ Biologie et éducation civique		+ Mathématiques, sciences expérimentales, sciences économiques			
Grundschule →	classes de la section allemande							Lerngruppen		
	5	6		7	8		9	2e	1ère	Tle
	nationale Klassen			integrierte Klassen			integrierte Klassen			

L'**INTEGRATION** prend 2 formes:

- l'intégration des classes: les élèves originaires de la section allemande et de la section française ne sont plus distingués par cette appartenance et se retrouvent ensemble dans les mêmes classes ; ils ne quittent ce groupe classe que pour se retrouver en groupe « langue maternelle » pour certains enseignements. Les classes sont intégrées à partir de la 4ème
- l'intégration des enseignements : les enseignements intégrés peuvent être assurés indifféremment par un professeur allemand ou français dans sa langue maternelle. Nous essayons de faire l'équilibre entre les deux langues pour chaque élève.

NB. Sur le tableau ci-dessus ce processus d'intégration est matérialisé par la couleur verte. Vous pourrez ainsi voir qu'il est progressif .



Grille horaire collège (les cases vertes désignent les enseignements intégrés ; ces matières sont enseignées dans la langue maternelle du professeur)

matière	6ème	5ème	8 (=4ème)	9 (=3ème)	langue
français LM	5	5	4	4	français
allemand	7	7	6	5	allemand
mathématiques	6	5	4	4	français
anglais	4	4	3	3	anglais
espagnol / latin			4	4	Espagnol / latin en français
biologie	2	2		2	Français jusqu'en 4ème
chimie			2	2	français
physique		2	2	2	français
histoire	1,5	2	2	2	français jusqu'en 5ème
géographie	1,5	1	2	2	français jusqu'en 5ème
éducation civique				2	Allemand ou français
musique	2	1	2	2	allemand
art plastiques	2	2	1	(2)	français
sport	2	2	2	2	Allemand ou Français
total	33	33	34	34	

Classes biculturelles

Ces classes accueillent des élèves originaires de familles biculturelles et/ou ayant suivi un cursus bilingue à l'école primaire et des élèves de l'école française de Saarbrück et Dilling. Souvent bilingues à l'oral, ils rencontrent encore des difficultés à l'écrit.

Matières:	6e bi	5e bi	Langue d'enseignement
Allemand	5	5	Allemand
Français	5	5	Français
Mathématiques	6	5	Français/ Allemand
Anglais	4	4	Anglais
Biologie	2	2	Français
Physik		2	Français
Geschichte	1,5	2	Français
Geographie	1,5	1	Allemand
Musik	2	2	Allemand
Kunst	2	2	Français
Sport	2	2	Français/ Allemand
Summe	31	32	



Schulalltag / vie scolaire

La vie scolaire intègre des éléments d'organisation allemands et français.

- L'élève est évalué sur une grille de notes de 1 à 10 ; la moyenne est de 6.
- L'année est organisée par trimestres ; les parents reçoivent donc un bulletin tous les trois mois.
- Les vacances d'été durent 8 semaines en juillet et août ; les vacances en cours d'année sont les vacances sarroises.
- Les programmes scolaires intègrent à la fois des éléments français et allemands
- Organisation de la semaine et de la journée scolaire :

Périodes de 45 mn		LU	MA	ME	JE	VE	SA(par quinzaine)
1	08:00 – 08:45	x	x	x	x	x	x
2	08:50 – 09:35	x	x	x	x	x	x
	15 Min. Pause						
3	09:50 – 10:35	x	x	x	x	x	x
4	10:40 – 11:25	x	x	x	x	x	x
	15 Min. Pause						
5	11:40 – 12:25	x	x	x	x	x	x
6	12:30 – 13:15	x	x	x	x	x	x
	30 Min. Pause						
7	13:45 – 14:30		x				
8	14:35 – 15:20		x				



Le lycée: classes de seconde , première et terminale.

Les élèves entrent dès la seconde dans les filières qui les mèneront vers le baccalauréat. Ces filières inspirées du système français n'existent pas dans les autres lycées allemands. Les classes et les enseignements sont totalement intégrés.

Filière L:

matières du premier groupe: Français, Allemand, une langue vivante supplémentaire (Anglais ,Espagnol) Philosophie, Mathématiques.

Matières du deuxième groupe: Histoire, Géographie, Education Civique, Biologie , EPS, et en Seconde seulement: Physique et Chimie.

Filière S:

matières dites d'écrit: Français, Allemand, Mathématiques ,Physique, Biologie, Chimie. **Matières obligatoires dites non écrites:** Histoire, Géographie, Biologie, EPS, et en seconde seulement: Education Civique,

Filière ES:

matières dites d'écrit: Français, Allemand, Mathématiques, Anglais, Sciences Economiques et Sociales. **Matières obligatoires dites non écrites:** Histoire, Géographie, Biologie, EPS, Philosophie, Education Civique,

Le Baccalauréat franco-allemand



Les élèves, qu'ils soient originaires de la section allemande ou de la section française, passent ensemble les mêmes épreuves. Ce baccalauréat est commun aux trois établissements franco-allemands et jouit d'un prestige indéniable.

Ce baccalauréat se compose de deux groupes d'épreuves. Le **premier groupe d'épreuves** consiste en 4 épreuves écrites et une épreuve orale obligatoire dans la langue du partenaire. Le **deuxième**

groupe d'épreuves est composé d'épreuves orales. Ce sont les résultats du premier groupe d'épreuves qui déterminent si le deuxième groupe d'épreuves doit être passé et dans quelles matières.

Les notes de 1ère et de Terminale (*Vornoten*, c.à.d. notes préliminaires) participent aux notes du baccalauréat. Ces notes préliminaires, les résultats aux deux groupes



d'épreuves, les notes de Sport et des matières facultatives choisies par l'élève feront les notes finales du Baccalauréat.

L'élève qui a réussi sera donc titulaire du baccalauréat français et de l'Abitur allemand; il bénéficiera dans chacun des deux pays de tous les droits que lui confère son statut de titulaire de chacun de ces diplômes.

Le baccalauréat franco-allemand, un abi-bac plus !

Il va bien plus loin dans la maîtrise de la langue du partenaire et dans la connaissance approfondie de la culture du partenaire.

En effet un élève ayant réussi son baccalauréat a suivi – à un moment ou un autre de son cursus- toutes les matières dans la langue du partenaire dont les disciplines scientifiques et artistiques. Il aura toujours été enseigné par un professeur qui s'exprime dans sa langue maternelle. Il aura partagé quotidiennement la vie et l'effort d'apprentissage des élèves de l'autre langue et de l'autre culture. Il se sera imprégné intimement de cette culture qu'il saura partager et dont il saura comprendre les subtilités.

L'abi- bac ne permet pas , pour le moment , de réunir tous ces atouts , même si lui aussi est un pas important vers une nouvelle citoyenneté européenne.

Vie scolaire

La vie scolaire intègre des éléments d'organisation allemands et français.

- L'élève est évalué sur une grille de notes de 1 à 10 ; la moyenne est de 6.
- L'année est organisée par trimestres ; les parents reçoivent donc un bulletin tous les trois mois.
- Les vacances d'été durent 8 semaines en juillet et aout ; les vacances en cours d'année sont les vacances sarroises.
- Les programmes scolaires intègrent à la fois des éléments français et allemands
- Organisation de la semaine et de la journée scolaire :

Périodes de 45 mn	LU	MA	ME	JE	VE	SA(par quinzaine)
1	08:00 – 08:45	x	x	x	x	x
2	08:50 – 09:35	x	x	x	x	x
	Récréation					
3	09:50 – 10:35	x	x	x	x	x
4	10:40 – 11:25	x	x	x	x	x
	Récréation					
5	11:40 – 12:25	x	x	x	x	x
6	12:30 – 13:15	x	x	x	x	x
	Récréation					
7	13:45 – 14:30		x			
8	14:35 – 15:20		x			



Autres propositions pédagogiques et péri-éducatives:

En *Fünfte* (section allemande) et en 6^{ème} (section française):

- Méthodologie des apprentissages;
- Lions Quest pour éduquer à la vie en groupe et en société;
- Journée dans un centre qui éduque à l'aventure, la solidarité, la vie en groupe (*Erlebnispädagogisches Zentrum EPZ*).

Niveau collège et lycée:

- Equipe de médiation associant élèves et professeurs;
- Secouristes
- Echanges scolaires avec l'Angleterre, les Etats-unis, le Maroc.
- Opération Comenius avec la France, la Hollande, l'Irlande.
- Classe de neige
- Journal scolaire „C'est la vie“
- Ateliers divers : échecs, sports, internet,
- Chorale, orchestre, groupe de musique;
- Stage en entreprise

Niveau lycée:

- Prise en charge spécifique des élèves surdoués (*Hochbegabtenförderung*);
- Contact avec l'Université de SAAR et avec l'Université Franco-allemande (p.ex. *Juniorstudium*) ;
- Orientation scolaire et professionnelle.

Etude

„ETUDE“, tous les jours jusqu'à 17 h

L'**ETUDE** regroupe 200 élèves ; elle est la plus importante de celles implantées à Sarrebruck et environs. Elle propose :

- un repas surveillé à la cantine du ministère de l'intérieur voisine du lycée ;
- une aide aux devoirs ;
- un soutien scolaire en allemand, français, anglais, mathématiques ;
- des activités péri-éducatives : arts, théâtre, activités sportives, atelier informatique, éducation à une alimentation saine etc...;
- accueil et proposition d'activités pendant les vacances.



αLFA – La nouvelle amicale du LFA

La nouvelle amicale αLFA a été créée le 12 mai 2009. L'amicale αLFA regroupe les activités des deux associations déjà existantes au sein du Lycée jusqu'à présent. Le nom complet de la nouvelle association est : „αLFA – Amicale du Lycée Franco-Allemand de Sarrebruck /Schulförderverein am Deutsch-Französischen Gymnasium Saarbrücken“

Le but de l'amicale est de soutenir le LFA, tant du point de vue conceptuel que financier, à accomplir sa tâche en matière d'éducation et d'enseignement. Ce soutien pourrait concerner par exemple

- l'organisation, la participation et le soutien de manifestations et projets à caractère culturel, social et sportif au sein du LFA de Sarrebruck d'une part et en coopération avec les deux établissements franco-allemands partenaires de Buc (Versailles) et Fribourg-en-Brisgau d'autre part,
- l'organisation, la participation et le soutien de programmes d'échanges entre les élèves,
- le soutien d'élèves en difficultés,
- le soutien de l'établissement dans l'achat de matériel pédagogique supplémentaire,
- le soutien d'offres supplémentaires en matière d'enseignement.

αLFA n'est pas une association de soutien classique uniquement soutenue par les parents. Les professeurs et plus particulièrement les élèves jouent un rôle important dans la vie associative : toute manifestation ou projet prévu et organisé pour les élèves ne peut l'être convenablement que si ces derniers y participent activement.

L'importance d'une participation des élèves au sein du comité directeur de l'amicale se traduit par le nombre de postes prévu pour les élèves (7 des 17 postes prévus). De plus, il a été arrêté dans nos statuts que les élèves membres de l'αLFA peuvent à tout moment convoquer une « assemblée générale des élèves » interne dans le cadre de laquelle ces derniers pourront se concerter, par exemple avant une prise de décision importante au sein de l'amicale.

Outre les « assemblées générales des élèves », il existe également d'autres organes de l'association que l'on ne retrouve pas au sein d'amicales communes : des « plates-formes d'action ». Ces dernières se chargent de domaines d'action importants au sein de l'amicale et sont ouvertes à tout membre de l'amicale désireux s'y associer. Trois plates-formes seront au moins mises en place de façon permanente :

- Plate-forme « Subventions »: Il s'agit ici principalement du soutien financier destiné à l'achat du matériel pédagogique supplémentaire et aux projets pé-



- pédagogiques. Cette plate-forme d'action interviendra également afin de soutenir des élèves nécessiteux et de financer des prix accordés aux élèves méritants.
- Plate-forme « Manifestations et projets »: Les participants de cette plate-forme d'action seront chargés de la conception, de l'organisation et de l'animation de manifestations et de projets culturels, sportifs et socio-éducatifs (échanges scolaires, concours scolaires, informations concernant l'orientation vers les études supérieures et la découverte du monde professionnel, etc.).
- Plate-forme « Relations publiques et contacts »: Cette plate-forme d'action sera chargée d'établir des contacts avec les pouvoirs publics, les médias, les entreprises, les anciens élèves, les anciens professeurs et parents afin de gagner de nouveaux adhérents et sponsors qui soutiendront les activités de l'association. En outre, cette plate-forme s'occupera du site Internet de l'association.

Pour les élèves du LFA, la cotisation minimum est de 5 € par année. Pour tous les autres membres, la cotisation annuelle s'élève à 12 € au minimum. Si les deux parents d'un élève désirent s'inscrire au sein de l'amicale, la cotisation minimum se réduira à 9 € pour chaque parent d'une même famille.

Adresse de l'amicale :

αLFA e.V. Saarbrücken
 c/o Deutsch-Französisches Gymnasium
 Halbergstraße 112
 D-66121 Saarbrücken

Référence bancaire :

Titulaire du compte : ALFA e.V. Saarbrücken
 Banque : Sparkasse Saarbrücken
 IBAN: DE16 5905 0101 0000 7117 13
 BIC: SAKS DE 55
 N° du compte : 711 713
 Bankleitzahl: 590 501 01



Informations générales

Equipe de direction:

H. Hans Bächle (Schulleiter)
 M. Jean-Paul Seitz (proviseur français)
 Frau Marie-Luise Horf (Abteilungsleiterin Oberstufe)
 Fr. Agnes Bender-Rauguth (Abteilungsleiterin Didaktik, Koordinatorin Stundenpläne und Lehrereinsatz)

Secretariat: Fr. Margit Müller, Fr. Renate Walter

Telephone: 0681 996810

Fax: 0681 9968140

e-mail: sekretariat@dfg-lfa.org
information@dfg-lfa.org

heures d'ouverture: Mo–Do 8.00 – 15.30 Uhr

Fr 8.00 – 15.00 Uhr

Sa 8.00 – 13.15 Uhr

Homepage: www.dfg-lfa.org

Ecole française de Sarrebruck et de Dilling

Dans nos bâtiments est aussi installée l'école française , totalement autonome par rapport au LFA , avec laquelle nous partageons des équipements et travaillons pour assurer une continuité pédagogique de qualité à ses élèves qui ont vocation à nous rejoindre en 6^{ème}.

Telephone: 0681/62624

Homepage: www.efsd.de